

EMPLOI ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL CANADA		
DÉLÉGATION DE POUVOIR FINANCIER LOI CONCERNANT LA PRESTATION CANADIENNE D'URGENCE POUR ÉTUDIANTS		
Conformément à l'article 11 de la Loi sur le ministère de l'Emploi et du Développement social et à l'article 34 de la Loi sur la gestion des finances publiques (LGFP), je, ministre de l'Emploi et du Développement social (EDS), autorise par la présente les postes énumérés ci-dessous à exercer les pouvoirs, fonctions et attributions suivants en lien avec le programme susmentionné.		
Nom du programme et référence législative	Prestation canadienne d'urgence pour étudiants	
Niveau et titre du poste	Article 34	Article 33
EDSC - Administration centrale		
Ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et de l'Inclusion des personnes handicapées (EDS)	P	P
Ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social ¹	-	-
Ministre du Travail ¹	-	-
Ministre des Aînés ¹	-	-
Sous-ministre d'EDSC / Président de la CAEC ²	P	P
Sous-ministre du Travail ²	P	-
Sous-ministre délégué principal / Sous-ministre délégué ²	P	-
Sous-ministre adjoint ²	P	-
Directeur général ²	-	-
Directeur ²	-	-
Gestionnaire ²	-	-
EDSC - Service Canada		
Chef de l'exploitation (Service Canada)	P	-
Sous-ministre adjoint régional	-	-
Directeur général régional / Directeur exécutif principal / Directeur exécutif	-	-
Directeur régional	-	-
Gestionnaire	-	-
EDSC - Pouvoirs fonctionnels		
Dirigeant principal des finances, DGDPF	P	P
Directeur général principal - DIRCM, DGDPF	P	P
Directeur principal / Directeur - DIRCM, DGDPF	P	P
Spécialistes fonctionnels - DIRCM, DGDPF	P	P
ARC Délégations communes - Autre ministère		
Commissaire / Premier dirigeant	P	P
Commissaire déléguée	P	P
Administratrice supérieure des affaires financières et sous-commissaire - DGFA	P	P
S-C, Direction générale de cotisation, de prestation et de service	P	-
DG, Direction de l'administration financière	-	P
DG, Direction générale de cotisation, de prestation et de service	P	-
Directeur, Division de la comptabilisation des recettes, rapports et analyses (DGFA)	-	P
Gestionnaire, Division de la comptabilisation des recettes, rapports et analyses (DGFA)	-	P
Chef d'équipe, Division de la comptabilisation des recettes, rapports et analyses (DGFA)	-	P
Agent financier, Division de la comptabilisation des recettes, rapports et analyses (DGFA)	-	P
SC, Régions ³	P	P
SCA, Régions ³	P	P
Directeur, Centres fiscaux/Bureau des services fiscaux ³	P	P
Directeur adjoint, Division des programmes ³	P	P
Gestionnaire, Division des programmes ³	P	P
Chef d'équipe, Division des programmes ³	P	P
Officier, Division des programmes, ou poste équivalent ³	P	P

P Désigne l'exercice des pleins pouvoirs dans les limites du budget autorisé et en conformité avec les lois pertinentes et les instruments de politique approuvés du Conseil du Trésor et du gouvernement

¹ Selon la lettre de mandat et les responsabilités ministérielles

² Selon le mandat de la Direction générale

³ Agence du revenu du Canada: Pour les paiements uniques en région seulement

Document signé au dossier	12 mai 2020
Carla Qualtrough, Ministre de l'Emploi et du Développement social	Date
Document signé au dossier	07 mai 2020
Graham Flack, Sous-Ministre de l'Emploi et du Développement social	Date

En vigueur le 12 mai 2020

PRENDRE NOTE:

Pour obtenir les pouvoirs financiers en vertu de la *Loi concernant la prestation canadienne d'urgence pour les étudiants*, veuillez contacter l'unité de la délégation financière;

Nc-fas-sfa-nhq-accounting-services-compt-ac-gd@hrsdcc.gc.ca.

Prière de **ne pas** soumettre une demande de PSMF via maSGE (SAP).